



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 19 décembre 2006

COOPERATION DECENTRALISEE

Monsieur le Président, Chers Collègues,

On se demande une fois de plus si ce point sans vote est le prétexte à valoriser vos actions à l'extérieur ou à remettre une couche sur la mondialisation, le désengagement de l'état, bref, sur les sempiternels leitmotiv qui ponctuent beaucoup des dossiers présentés ici.

C'est vrai, la coopération décentralisée peut apporter des éléments positifs pour chacune des parties prenantes.

A la lecture de votre dossier, je me pose deux questions :

La première question est relative au coût de ces actions ; effectivement, autant votre dossier est riche en informations, autant il est dénué de toute information financière ; chose que pourrait pour le moins attendre le contribuable séquanodyonisien.

La deuxième question est relative au bénéfice retiré par les habitants du département de ces actions.

Je suis bien sûr pas contre ces échanges, ces coopérations, mais il me semble nécessaire qu'elles se fassent dans une grande transparence, et qu'elles bénéficient, tout autant au pays, à la région ciblée, qu'à notre département.

Il me semble tout d'abord qu'une aide financière ou matérielle envoyée sans contrôle ne parviendra qu'en faible partie à la population à laquelle elle était destinée, tant les corruptions à tous niveaux existent dans les pays qui ont le plus besoin de ressources. Il faut donc maîtriser l'échange de bout en bout afin d'être assuré du succès de l'opération, il faut ainsi une implication forte de la collectivité de référence, ici le conseil général afin de suivre le projet de prêt ; une coopération à distance sur des projets concrets me semble illusoire.

A Neuilly-Plaisance nous avons expérimenté depuis décembre 2005, pour les jeunes de la commune, un programme d'insertion professionnelle de deux ans, alliant formation qualifiante et opération humanitaire. 18 jeunes ont été recrutés, dont six sont partis à Madagascar réhabiliter un dispensaire.

13 jeunes sur ces 18 sont en contrat CAE, les autres étant apprentis.

Avant qu'ils ne partent à Nosy-bé, à Madagascar, les jeunes avaient été intégrés dans les services municipaux sous la responsabilité d'un tuteur personnel afin d'y recevoir une formation technique approfondie.

Le dispensaire de Nosy-bé a été inauguré le 13 mai 2006, après plusieurs

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





semaines de travail de ce jeunes gens guidés par leurs tuteurs et au contact des acteurs locaux.

Depuis leur retour, ils bénéficient d'une formation qualifiante ou diplômante, proposée par la chambre des métiers, l'objectif étant qu'ils soient intégrés dans des entreprises de notre département, plusieurs contacts sont noués.

En matière de coopération décentralisée, les objectifs qui étaient d'apporter une aide sanitaire aux populations locales, d'ouvrir ces jeunes sur le monde extérieur, de confirmer leur savoir-faire professionnel est atteint.

Voilà un exemple qui devrait être suivi par d'autres collectivités.

J'ajouterais que la chambre des métiers, consciente du bien-fondé de l'opération et du bénéfique pour le Seine Saint Denis, ses jeunes, ses entreprises, s'apprête à étendre le même mécanisme avec d'autres collectivités.

La charte d'insertion professionnelle des jeunes signée début 2006 entre la ville, le préfet, le ministère de l'emploi et de la cohésion sociale, la chambre des métiers prend tout son sens ici, puisqu'elle a permis la remise sur les rails de jeunes, qui, pour la plupart, ne savaient ni lire ne écrire. L'étape Madagascar leurs a permis de parfaire leur parcours professionnel, tout en aidant la ville d'accueil, et en étant certain du résultat ; et tout ceci pour un budget de 40000 euros, dont une partie subventionnée, le coût par jeune et pour la ville se situant autour de 1000 euros.

Monsieur le Président, j'aurais simplement aimé trouver dans votre dossier plus d'éléments démontrant ce qu'a apportent les actions que vous menez en la matière pour notre population, plus de chiffres pouvant nous guider, et moins d'attaques sur le FMI l'OMC, l'AGCS, qui me semblent hors de propos ici.

Merci de m'avoir écouté Monsieur le Président.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

